FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Préciser la commune, la raison sociale, la nature juridique : communal, intercommunal ; Le type d'établissement : EHPAD, IME…

EHPAD public autonome situé 108 rue Jean Boyer - 42260 ST GERMAIN LAVAL

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Non concerné

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,8 (HC) ou 3 (CN)

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

Etablissement situé au nord du département de la Loire, à 31 KM de Roanne (30 mn).
A 1h05 de Lyon, et à 50 minutes de St Etienne

Type de population accueillie :

Personnes âgées du GIR 1 à 6 ainsi que des personnes de moins de 60 ans

Services autorisés et nombre de lits/places

EHPAD de 64 places d'HP en tarif partiel sans PUI

Statut de l'établissement :

☑ Autonome **☐ Non autonome. Collectivité de rattachement :**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Mme Bernadette DALLERY
Téléphone 04 77 65 40 49
Adresse électronique : contact@ehpadsgl.fr

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

RAYMOND Jean Claude : maire de la commune de St Germain Laval

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Directrice par intérim : DALLERY Bernadette : GESTION ET RESPONSABILITE PLEINE ET ENTIERE DE LA STRUCTURE –
CPOM - EPRD- ERRD- Recherche de financement - EVALUATION INTERNE ET EXTERNE – gestion RH recrutement avancement – plan de formation – entretien d'évaluation etc… - ACHATS TRAVAUX Marché publics appel d'offres - Négociation des contrats , maintenance contrôle sécuritaire , assurance etc… - - fonctionnement des instances CVS CES CA — Gestion des conflits famille résidents agents - gestion des événements indésirables et des réclamations - Elaboration du projet d'établissement – démarche qualité – garde administrative

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

EHPAD adhérent à la filière gérontologique du Forez.

Le CPOM a été signé pour la période 2024 – 2028.
Un travail est à conduire quant à la révision du projet d'établissement.

Développer les collaborations avec les différents partenaires pour améliorer la qualité de l'offre de santé avec les EHPAD à proximité géographique
Renforcer l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.

Engager une méditation pour inscrire l'établissement dans une réflexion sur le parcours de la personne âgée en offrant un service complet sur un même territoire pour prendre en considération le parcours de l'usager avançant en âge et en perte d'autonomie.

Engager des économies d'échelle en imaginant à moyen terme des mutualisations possibles entre l'ensemble des établissements d'un territoire (procédures communes, procédure des admissions partagées, formations partagées, bourse à la mobilité…)

Rendre plus attractif le secteur en proposant aux agents de l'établissement des parcours professionnels diversifiés.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Mme Bernadette DALLERY – directrice intérimaire EHPAD Saint-Germain Laval

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Malika BENHADDAD : 04 26 20 90 48

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre : OUI**
- **Evaluation interne réalisée ou en cours : prévue fin 2024**
- **Evaluation externe réalisée ou en cours : prévue 1er semestre 2025**

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social…)

Le candidat doit avoir une aptitude à la coopération et à la communication de proximité, tant avec les professionnels qu'avec le public accueilli, assorti d'une capacité à décider.
Une expérience significative dans des structures de même type dans les domaines suivants : élaboration et mise en place de projets d'établissements, management, conduite de projet, projets de coopération, conduite du dialogue social serait un atout.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Connaissance du secteur médico-social et de la gestion d'un EHPAD,
- Bonne maitrise de la gestion administrative et financière,
- Faire preuve de dynamisme pour manager et faire aboutir les projets visant : l'amélioration du service rendu aux résidents, le développement des compétences professionnelles des agents, le maintien de relations sociales équilibrées, ainsi que l'ouverture sur la cité et le développement de partenariats,
- Expertise dans la gestion et la conduite de projet,
- Compétence démontrée en négociation,

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Des capacités d'organisation sont nécessaires à la gestion de l'établissement ainsi qu'une grande aptitude à l'animation d'équipe et à la conduite de projet, au travail d'équipe et de réseau,

Compétence managériale pour valoriser les individus, développer leur autonomie professionnelle et faire évoluer les pratiques.
Compétences en gestion budgétaire et financière.
Capacité d'analyse et d'anticipation,
Capacité de décision et fortes aptitudes à la négociation.
Sens éthique et valeur du service public

Des capacités relationnelles, de négociation et d'ouverture, utiles pour développer les collaborations et contribuer à l'élaboration de projet au niveau du territoire

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

Adhérent à la filière CH DU FOREZ
Le projet d'établissement est à réviser

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

Coopération avec le CH du Forez afin de bénéficier des services d'une diététicienne et d'un psychologue

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

Principaux projets à conduire :

Dédoublement des chambres à 2 lits
Répondre aux appels à projet afin d'inscrire l'établissement dans une orientation stratégique permettant à terme de bénéficier d'une augmentation de sa capacité d'accueil dans le cadre d'une recomposition de l'offre sur le territoire.

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Le PRS a été adopté le 30 octobre 2023 pour la période 2023 - 2028. L'ensemble des documents est disponible sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Travail à conduire sur la recomposition de l'offre
Renforcer et dynamiser la participation aux filières gérontologiques
Encourager les coopérations entre les établissements

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le projet rédigé en 2019 est à réviser dans le cadre de la signature du nouveau CPOM.
Evaluation externe prévue en 2025

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

CPOM renouvelé en 2023 et signé pour la période de 2024 à 2028

Appartenance à une direction commune :

Objet : NON CONCERNE

Créé le :
Nombre de membres :

Nombre total de sites et distance entre chacun :

1 seul site

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : NON

Créé le :
Nombre de membres :

Autre forme de coopération (à préciser) :

Filière du Forez. Convention avec les hôpitaux – équipe mobile hygiène, soins palliatifs

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

Tableau : dernier compte administratif

CHARGES	COMPTE ADMINISTRATIF (n-2) 2022	EPRD (n-1)2023	COMPTE ADMINISTRATIF (n-1) 2023
Groupe I	**412499.50**	**392304.59**	**429860.48**
Groupe II	**2375091.86**	**2274427.73**	**2520453.75**
Groupe III	**368542.68**	**531150.96**	**367451.53**
Groupe IV			
Total	**3156134.04**	**3197883.28**	**3317765.76**

RECETTES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Groupe I **Groupe II** **Groupe III**	**2913206.17** **205069.01** **7954.61**	**3103701.18** **91646.20** **2535.90**	**3018438.18** **192037.92** **35379.42**

(Montant par titre en M€) *3126229.79* *3197883.28* *3245855.52*

Pour les EHPAD :	**2023**	**DEPENSES**	**RECETTES**
- Montant du budget hébergement :		1622599.69	1613323.89
- Montant du budget dépendance :		509943.99	487594.28
- Montant du budget soins :		1185222.08	1144937.35

Pour les autres établissements sociaux ou médico-sociaux :

- Montant du dernier budget de fonctionnement, dont personnels :
- Montant du budget d'investissement :

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (n-1) DEFICITAIRE DE 71910.24€

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1)0

- **Plan de financement de l'exercice « N »**

Pour les dépenses : ANNEE 2023

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
105 006.02	**110 194**

Pour les recettes : ANNEE 2023

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention…)
1 251 388	**176669.50**	**0**	**0**

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 taux endettement 2022 : 63%
Taux CAF 2022 3.66%
Montant CAF 2022 109687.64
Remboursement capital emprunt 2022 : 94 444.44

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1

Durée apparente de la dette n-2/n-1

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE) 41.28ETP

ETP médicaux
- dont médecin coordonnateur 0.13

ETP non médicaux

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) 3
- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) 3.90
- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) 1
- dont personnel médico-techniques 26.43
- dont personnel de rééducation
- dont personnels techniques ouvriers 6.82

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,)*

Beaucoup de mouvement chez les IDE
Peu de candidatures parviennent à la structure dans tous les métiers.
Pôle Aide-soignante : moyenne d'âge au-dessus des 45 ans

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 14%

Taux de turn-over : 13%

Nombre moyen de jours de formation par agent : 2 JOURS /AN

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisés en n-1 : 2023 -→ 23148

Taux d'occupation en n-1 : 99%
Derniers GMP/PMP validés : 826 / 262 21/04/2023

Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Des difficultés à recruter sur les postes d'IDE.
Un absentéisme en augmentation.
Structure rénovée entre 2013 et 2017. Il reste 12 chambres doubles (24 lits) qui sont peu demandées.
Un bon taux d'occupation qui reste stable

Etablissement qui connait un déficit conjoncturel lié à l'inflation et aux mesures Ségur.
Cependant, un fond de roulement et une trésorerie confortable + une indépendance financière supérieur à 50%
L'EPRD 2024 est présenté à l'équilibre.
Etablissement qui ne fait pas parti des établissements retenus par l'ARS comme en difficulté financière.

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes…

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

DALLERY BERNADETTE

La directrice générale de l'ARS/ Le représentant de l'Etat dans le département de la Loire